



Le Saint-Siège

VOYAGE APOSTOLIQUE AU VENEZUELA, EN ÉQUATEUR,
AU PÉROU ET À TRINIDAD-ET-TOBAGO (26 janvier - 5 février 1985)

***DISCOURS DU SAINT-PÈRE
AU CORPS DIPLOMATIQUE****

ECUADOR, Quito - Mercredi, 30 janvier 1985

Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames, Messieurs,

1. C'est pour moi une joie de me rencontrer avec vous, illustres membres du Corps diplomatiques accrédité auprès du gouvernement de l'Équateur. En vous présentant, à tous et à chacun, mes salutations les plus cordiales, je pense aussi à tous les pays auxquels vous appartenez et que vous représentez. A tous ces peuples je veux dire l'estime et exprimer les vœux les plus sincères de l'Église qui, si elle professe la foi catholique, c'est-à-dire universelle, est ouverte à toutes les sociétés humaines pour lesquelles elle désire un progrès harmonieux grâce au développement de tout ce qu'il y a de bon en elles, dans leurs cultures et chez leurs ressortissants.

2. Le Saint-Siège, dans sa volonté de favoriser un climat de dialogue fécond avec les instances civiles responsables de la société, désire pouvoir conserver avec les États des relations stables, pour en faire un instrument fondé sur la compréhension et sur la confiance réciproques au service de l'homme et de son élévation à tous les niveaux.

De leur côté, les États, dont la justification repose sur la souveraineté de la société, ne peuvent jamais perdre de vue leur premier objectif qui est le bien commun de tous les citoyens, sans aucune distinction, et non pas seulement le bien de certains groupes ou catégories particulières. C'est pourquoi on ne peut comprendre la fonction publique que pour ce qu'elle est réellement à savoir un service rendu au peuple qui trouve sa pleine réalisation dans la sollicitude pour le bien de tous.

Invité par les Autorités civiles et par mes Frères dans l'épiscopat, je suis venu en Équateur en tant que successeur de Pierre l'Apôtre auquel le Seigneur a confié une mission pour tout le genre humain: celle de proclamer la dignité et l'égalité fondamentale de tous les êtres humains ainsi que leur droit à vivre dans un monde de justice et de paix, de fraternité et de solidarité.

2. Je pense que nous avons les uns et les autres une mission commune. Chacun de vous, en tant que diplomate, est envoyé pour représenter et promouvoir les intérêts de vos États respectifs. En tant que groupe, vous êtes aussi porteurs d'une mission qui va bien au-delà des frontières régionales et nationales, car cela fait partie de votre mission de promouvoir la compréhension la plus étroite à échelle mondiale: en un mot, d'être des promoteurs d'unité, de paix, de vie commune et de solidarité. C'est une noble tâche que la vôtre, mais c'est une tâche difficile. Pensez toutefois que, lorsque vous êtes au service de votre pays, vous êtes aussi les artisans du bien commun de toute la famille humaine.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.7 p.15.*

© Copyright 1985 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana